

Informations municipales

Semécourt

Février 2020

Elections municipales – horaires du bureau de vote



Les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars ainsi que le dimanche 22 mars en cas de 2^{ème} tour.

Le bureau de vote – salle des mariages de la mairie – sera ouvert de **8h à 18h**.

Activités Maison des Jeunes – Le Loft / mars 2020

Le Loft est une structure de loisirs spécifiquement destinée aux adolescents âgés de 10 à 17 ans.

Il s'agit d'offrir aux enfants des moments de détente pendant et en dehors du temps scolaire.

Les propositions de jeux et animations sont les suivantes :

- **Bricolage, activités récréatives (peintures, guilling, déco Pâques), différents jeux (sportifs, stratégie, coopératifs, ...), quizz, jeux d'intérieur et d'extérieur, mix dance, soirées à thèmes, billard, baby-foot, flipper, jeux flash, jeux de société, ...**

Horaires d'ouverture :

Pour les 10/14 ans :

mardi, jeudi et vendredi : de 16h à 18h

mercredi et samedi : de 15h à 18h

Pour les 14/17 ans :

du mardi au samedi : de 18h à 21h

Pour tous renseignements et inscription auprès de l'animatrice :

Maison des associations, 7bis Place de la République SEMECOURT. Tél. 03 87 30 81 23

Au conseil municipal le 11 février 2020

Création de postes d'adjoints techniques saisonniers à temps complet et à temps non complet

Le Conseil Municipal a décidé de la création de :

- 3 postes d'adjoints techniques non titulaires saisonniers à temps complet, par contrat à durée déterminée de 6 mois maximum, à compter du 1^{er} avril 2020. Les agents seront chargés de l'entretien espaces verts et bâtiments. La rémunération sera calculée sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique,
- postes d'adjoints techniques non titulaires saisonniers à temps non complet, pour la période du 15 juin 2020 au 28 août 2020, à temps non complet (40 heures par période d'emploi). La rémunération de chaque agent sera calculée par référence au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique.

Contrat protection sociale complémentaire – Prévoyance

Le Maire a informé le conseil municipal que les employeurs publics ont la possibilité de contribuer financièrement à des contrats d'assurances destinés à couvrir le risque prévoyance de leurs agents.

L'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 donne compétence aux Centres de Gestion pour organiser une mise en concurrence et souscrire ce contrat pour le compte des collectivités et établissements.

Le conseil municipal a décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance que le centre de Gestion de la Moselle va engager en 2021 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Création de postes / modification du tableau des effectifs

Le Maire informe le conseil municipal que deux agents sont susceptibles de bénéficier d'un avancement de grade.

Le conseil municipal a décidé de la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mars 2020 et de la suppression d'un poste d'adjoint technique et d'un poste de rédacteur.

Contrat d'entretien vitrages ESSI CRISTAL – avenant n° 2

Le conseil municipal a autorisé le Maire à signer l'avenant n° 2 au contrat d'entretien n° 1/11515 passé avec la société ESSI CRISTAL, 11 rue Graham Bell 57070 METZ.

L'avenant porte sur le nettoyage des vitrages du bâtiment périscolaire au 01/01/2020.

Participation de la commune : séjour de l'école Jean Morette

Le conseil municipal a décidé d'une participation par élève à hauteur de 2/3 de la somme totale (soit 306 euros par enfant) au séjour organisé par l'école Jean Morette à RIEC SUR BELON du 11 au 17 mai 2020.

Achat cadeaux / repas des aînés

Le conseil municipal a décidé de l'acquisition de parapluies renversés à offrir aux personnes invitées au repas des aînés organisé par la commune et a autorisé le Maire à acquitter la facture correspondante.

Compte de gestion 2019

Le conseil municipal a décidé d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2019 présenté par le Receveur.

Compte administratif 2019

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, lequel peut se résumer de la manière suivante :

		Dépenses	Recettes	Résultat exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalisations	Section de fonctionnement	1.153.160,42	1.741.077,39	587.916,97	1.777.746,73	2.365.663,70
	Section d'investissement	1.465.299,17	2.131.862,82	666.563,65	-1.061.241,34	-394.677,69
Restes à réaliser	Section d'investissement	229.900,64	0	0	0	0

Reprise de concessions en état d'abandon

Le conseil municipal a décidé de la reprise de plusieurs concessions en état d'abandon au cimetière :

- Concession n° 115 délivrée le 8 janvier 1982 à Octave FOLNY
- Concession n° 123 délivrée le 8 janvier 1982 à Jean THIEBAUT
- Concession n° 135 délivrée le 11 avril 1985 à Charles BALLESTER

Le Maire est autorisé à les reprendre au nom de la commune et à les remettre en service pour de nouvelles inhumations.

Autorisation à ester en justice - Union Départementale CFDT 57 de la Moselle / Commune de Semécourt

Par requête du 23 janvier 2020, l'Union Départementale CFDT 57 de la Moselle a déposé devant le tribunal administratif de Strasbourg un recours visant à l'annulation de l'arrêté n° 3/2020 du 17 janvier 2020 autorisant l'ouverture des commerces le dimanche 26 janvier 2020;

Le conseil municipal a autorisé le Maire à ester en justice et à régler tous les frais afférents à cette décision.

Soutien à la motion pour le projet d'implantation d'un scanner et d'une IRM à l'hôpital Saint-François de MARANGE-SILVANGE

Le conseil municipal a décidé d'apporter son soutien à la motion déposée par la ville de MARANGE-SILVANGE, pour le projet d'implantation d'un scanner et d'une IRM à l'hôpital Saint-François de MARANGE-SILVANGE.

Don du sang



La prochaine collecte de sang aura lieu **le lundi 2 mars 2020, de 15h00 à 19h00**, à la salle des fêtes de Maizières-lès-Metz.



LE DEVENIR DU SYNDICAT ARBORICOLE

Lors de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 31 janvier 2020 en présence de Monsieur le Maire et de 10 membres seulement, il a été abordé le devenir de notre activité de distillation .

En effet il arrive le temps où le passage de témoin doit se faire . Après 40 ans passés à la destinée de notre Association je souhaite passer la main pour :

- Des raisons personnelles
- Le manque de participation des membres
- Le problème de l'accès au bâtiment public que constitue l'atelier.

Déjà à plusieurs reprises j' ai lancé l'idée mais à ce jour peu de candidats.

Donc je ne suis pas sûr de lancer la prochaine saison de distillation et je voulais d'ores et déjà vous en informer.

Cependant la décision définitive sera prise en juin juste avant les « premières mises en tonneau », comme cela vous pourrez prendre vos dispositions.

Si d'aventure vous souhaitez vous impliquer un peu plus dans la gestion de notre association contactez moi afin de finaliser vos intentions.

Je vous remercie.

**Le Président
Ch. SCHMIT**



ASSOCIATION LEVER DE RIDEAU

Une soirée Théâtre, Deux pièces

L'association vous convie à la représentation par la Compagnie L'autre Scène de:

"L'homme qui voulait donner " "L'enfant mort sur le trottoir "
Deux pièces d'humour noir de Guy Foissy

avec Marie-Jo DAL POZZOLO , Jean-Luc L'HÔTE et Anne-CLAUSSE WEINBERG
mise en scène: Claude LECARME et Jean-Luc L'HÔTE

Ces pièces courtes amènent à porter un regard critique sur la société.

« **L'homme qui voulait donner** » : un homme fait une proposition étrange à une inconnue : il veut lui donner tout ce qu'il possède. Mais n'est-ce pas étrange de donner?

« **L'enfant mort sur le trottoir** »: deux dames découvrent le cadavre d'un enfant. C'est insupportable!
Mais que font les éboueurs?

*

Le samedi 14 mars 2020 à 20h30
Salle des Fêtes de Semécourt.

Entrée : 7€ ; 3€ pour les enfants (moins de 12 ans)



Vacances de Printemps à SEMECOURT

Du 14 au 17 AVRIL

DES GOUTS ET DES COULEURS

Pour tous de 4 à 12 ans

Ateliers Cuisine du Monde - Chocolat

Arts plastique - Jeux



20 AU 24 AVRIL

Pour les 4 /6 ans

On continue d'explorer la planète



GOUTS ET COULEURS

Pour les 7/14 ans

CIRQUE avec James Perek

Boule chinoise, diabolo, monocycle,
jonglage et équilibre



Informations : Association DOMINO / Accueil périscolaire

06.30.82.57.00 dominoperiscolaire@gmail.com

PORTES OUVERTES

Au centre périscolaire, rue Curie

Samedi 7 mars 2020

de 10h à 12h

EDITO DU MAIRE

Après 37 années de mandat municipal (18 ans adjoint et 19 ans Maire), je vous livre mon dernier éditorial pour vous indiquer que toutes ces années ont été accomplies en ayant toujours à l'esprit la défense des intérêts de la commune et l'amélioration du quotidien de ses habitants.

Sans vouloir dresser un bilan complet des différents mandats, des constantes ont sans cesse constitué l'axe majeur des choix effectués. Pas d'augmentation des taxes communales et non recours à l'emprunt pour les investissements réalisés de façon à laisser une situation financière saine.

Les voiries communales ont été réaménagées avec la mise en souterrain des réseaux secs. Parmi les investissements majeurs, je citerai la maison des associations, l'immeuble de 10 logements, la réhabilitation de la salle des fêtes, le club house, le terrain synthétique et le city stade en intercommunalité, le nouveau cimetière, les aires de jeux et le centre périscolaire, la création de places de stationnement et la plantation de plusieurs centaines d'arbres.

Les aides financières et matérielles aux associations, auxquelles s'ajoutent les chèques associatifs pour les jeunes constituent également un marqueur important.

Diverses participations (allocation chauffage, isolation, menuiseries extérieures, ravalement de façade ou remplacement de chaudière) sont aussi appréciées au même titre que les primes de naissance, de majorité ou cartes-cadeaux.

Je n'oublie pas la gratuité scolaire, les participations diverses aux collégiens, aux classes découverte, sorties, spectacles et la création du conseil municipal des jeunes.

Toutes ces réalisations et actions ont pu être conduites grâce à votre soutien constant et aujourd'hui, je veux vous exprimer toute ma gratitude pour ces années pendant lesquelles j'ai pu, avec les conseils municipaux successifs, faire de Semécourt un village où il fait bon vivre avec une qualité de vie dans un environnement apprécié par ses habitants.

Je veux remercier mes colistiers, vous toutes et tous pour ce qu'ensemble nous avons pu harmonieusement construire pour aujourd'hui et les générations futures.

Votre Maire,
Eugène WEISSE